

BZ Consult Sàrl  
Monsieur Brice Zufferey  
c/o Fiduciaire Zufferey Panigas SA  
Case postale 1488  
Place du Scex 11  
1951 Sion

Liebefeld, 04 novembre 2021

### **Votre demande du 02 novembre 2021**

Cher Monsieur Zufferey,

Nous accusons réception de votre demande susmentionnée et l'avons transmise à la Commission sportive nationale (CSN).

A l'occasion de sa séance du mercredi 03 novembre 2021, cette Commission s'est longuement penchée sur votre demande et l'a traitée avec un grand soin. Après avoir pris connaissance de tous les faits et avoir évalué la situation sur la base des règlements du Code sportif international, la CSN a jugé ne pas être en mesure de valider votre décision relative au Championnat suisse des Rallyes Junior.

Le pilote en question a été disqualifié lors de la manifestation du Rallye du Valais 2021 par les commissaires sportifs suite à une non-conformité technique. Il a par conséquent perdu son droit aux points correspondants du championnat. Les commissaires sportifs n'ont pas envisagé de transmettre ce cas à la Commission disciplinaire (CD).

La CSN est d'avis que l'exclusion du Rallye du Valais 2021 répond suffisamment à l'infraction commise et renonce par conséquent aussi de son côté à transmettre ce cas à la Commission disciplinaire.

Messieurs Paul Gutjahr (Président d'ASS) et Andreas Michel (Président de la CSN) se tiennent avec plaisir à votre disposition pour un entretien permettant de vous expliquer ce cas.

Nous vous prions d'en prendre connaissance.

Avec nos salutations les meilleures

Auto Sport Suisse



Patrick Falk  
Directeur

Copie à: CSN